

Even accorde un retour de 19 €/1 000 l

05.04.17



Laiterie Laita à Ploudaniel, Finistère. © Marylou Bressand/GFA

Face à la persistance de la crise laitière, Even « déploie des mesures exceptionnelles pour soutenir ses producteurs laitiers adhérents et renforce son dispositif d'accompagnement à l'installation », a indiqué mercredi la coopérative.

« 19 €/1 000 litres de lait livrés sur la campagne de 2016-2017 : tel est le retour exceptionnel de résultat que le conseil d'administration d'Even propose d'affecter pour la campagne de 2016-2017. Ce complément, qui représente près de 8 millions d'euros à l'échelle de la coopérative, sera versé aux adhérents en juillet prochain après approbation par l'assemblée générale », indique Even.

« Ce retour de résultat – le plus élevé depuis la création de la coopérative – traduit la volonté du groupe de soutenir ses adhérents dans l'une des crises les plus longues et profondes qu'ait traversé le secteur laitier », ajoute la coopérative. Le retour de résultat versé aux adhérents s'élevait à 12 €/1 000 litres pour la campagne de 2015-2016 et à 8,5 €/1 000 litres pour la campagne de 2014-2015.

Even indique que le prix moyen du lait payé aux adhérents s'élevait à 288 €/1 000 litres en 2016.

Mesures en faveur de l'installation

Consciente de l'importance de l'enjeu démographique pour l'avenir des activités laitières sur le territoire, la coopérative déploie des mesures « significatives » en faveur de l'installation des jeunes.

Depuis le 1er janvier 2017, elle propose à ses jeunes adhérents une aide d'une valeur de 13 500 € lors de leur installation. Cette dernière se décline sous deux formes :

- une aide financière forfaitaire d'un montant de 7 500 € : 2 300 € versés au cours de la première année et 1 300 € versés chaque année pendant quatre ans ;
- la prise en charge, pour un montant de 6 000 €, de l'accompagnement technico-économique proposé en partenariat avec le Bureau technique de promotion laitière sous forme de deux prestations Écolait et Pistil (lire les détails plus haut.)

Au-delà de cet accompagnement financier, la coopérative attribue, sous conditions, un droit à produire de 200 000 litres de lait à chaque jeune adhérent qui s'installe.

Tweeter